

Philippe Hugon

LA CONTRIBUTION DES ÉCONOMISTES FRANÇAIS DU DÉVELOPPEMENT

L'économie du développement a été forgée, en tant que discipline, il y a une cinquantaine d'années. Les institutions de Bretton Woods ont alors vu le jour (juillet 1944) et l'aide au développement a été mise en place.

La pensée française en économie du développement a joué, à l'époque, un rôle pionnier tout en marquant sa spécificité notamment vis-à-vis de la pensée anglo-saxonne¹. L'ancrage tropicaliste et colonial, une position plus interventionniste et de recherche (ORSTOM, Caisse Centrale de Coopération Économique, rôle du Trésor au sein de la Zone Franc...) expliquent une conception plus volontariste et sélective de l'aide. L'histoire coloniale a créé un capital spécifique de connaissances liées aux monographies des administrateurs, aux enquêtes de terrain, aux expertises et assistances techniques. Comparée à l'école anglo-saxonne, la tradition économique française du développement est davantage critique (trouver un sens au développement), holiste (avoir une vision globale intégrée) tout en étant analytico-institutionnelle. Les différentes écoles étaient toutefois fragmentées. Le pôle théorique et global dominait dans les instances universitaires. Le pôle théorico-empirique se trouvait chez les ingénieurs économistes, les planificateurs et les experts. Le pôle anthropologique chez les chercheurs de l'ORSTOM et les développeurs de terrain.

Qu'en est-il aujourd'hui de cette spécificité, du maintien de cette tradition et de la participation des économistes français au débat du développement ? Les institutions de Bretton Woods exercent un rôle de leadership et la pensée anglo-saxonne occupe une place prééminente. La modélisation et l'instrumentation jouent un rôle essentiel (notamment du fait de la révolution informati-

1. Faut-il rappeler que A. SAUVY est l'inventeur du terme « Tiers Monde » : « Car enfin ce Tiers Monde, ignoré, exploité, méprisé comme le Tiers État veut lui aussi être quelque chose » (*L'Observateur*, 14/08/54), que F. PERROUX a joué un rôle pionnier dans la conceptualisation du développement, que les économistes ingénieurs ont transporté en Afrique les méthodes originales de « planification à la française », de comptabilité nationale ou élaboré des critères de choix de projet ou encore que l'ORSTOM constitue une structure originale de recherche de terrain.

que). Les travaux en économie du développement privilégient davantage l'individualisme méthodologique et les tests empiriques ; ils s'intéressent plus au comment qu'au pourquoi et davantage à l'analyse du fonctionnement des sociétés qu'à l'explication de leurs mutations structurelles. La mise en place des politiques d'ajustement et de libéralisation, dans un double contexte d'endettement et de globalisation, privilégie les équilibres financiers. La marginalisation des pays du champ, la diversification des trajectoires des pays du Sud et l'échec de développement des anciennes colonies françaises constituent autant de facteurs tendant à effacer une spécificité de la pensée française tout en la rendant moins présente dans les débats internationaux². Plus récemment, la mise en place de la « doctrine Balladur » à l'occasion de la dévaluation du F CFA tend à réduire les relations privilégiées avec l'Afrique et à placer la France au second rang vis-à-vis des Institutions de Bretton Woods. En réalité un certain nombre de traits particuliers demeurent même s'ils n'occupent pas le devant de la scène.

Après avoir présenté *l'évolution de la contribution* des économistes français en économie du développement nous analyserons leur *participation aux grands débats* actuels du développement.

I. *L'évolution de la pensée française en économie du développement*

On peut différencier trois grandes périodes permettant de caractériser l'évolution de la pensée³.

1.1. *Le temps des fondements (1945/50-1960/65)*

Les années d'après-guerre ont conduit à la *construction de l'économie du développement*. Sur le plan international, le processus de décolonisation tou-

2. Nous prendrons quelques exemples significatifs :

— un *survey* de N. STERN, paru dans *The Economic Journal* (1989) sur l'économie du développement, ne citait qu'un francophone ;

— les récents ouvrages de SEERS et MEIER sur les pionniers du développement (1987), de GEMMEL (1987) ou de SCHULTZ et RANIS (1988) ne retiennent aucun francophone. Le *Handbook of Development Economics* (1988) publié par North Holland sous la direction de CHENERY et SRINIVASAN cite cinq francophones dont trois auteurs du XVIII^{ème} siècle ;

— le dernier rapport de la Banque Mondiale (1994) consacré à l'ajustement structurel en Afrique et notamment à la Zone Franc, n'utilise aucun document francophone ;

— l'article de COLLIER in l'ouvrage de BATES, R.H. MUDIMBE, V.Y., O'BAR, J. (1993) ne cite que les auteurs écrivant en anglais.

3. Nous reprenons la distinction de notre article paru dans la *Revue d'Économie Politique* (1991) et dans l'ouvrage du GEMDEV (1993) et utilisons certains passages.

La périodisation est liée aux grandes transformations, telles la reconstruction d'après guerre, la décolonisation, la crise des années 70, mais également aux histoires spécifiques de l'Afrique et des anciennes colonies francophones. Si certains débats liés aux conflits idéologiques sont permanents, ils émergent sur le devant de la scène en fonction des arrières plans socio-historiques. Cette périodisation est évidemment simplificatrice et de nombreux travaux chevauchent les périodes.

che l'Asie et l'Afrique ; les Institutions de Bretton Woods se mettent en place ; les Nations-Unies abordent les questions de la croissance des pays attardés, de leur industrialisation ou de la stabilité des prix des matières premières ; de nouvelles institutions régionales, telle la CEPAL, traitent de l'intégration régionale et d'une stratégie alternative protectionniste et industrialiste.

La *pensée économique dominante* anglo-saxonne d'après-guerre était keynésienne ou classico-keynésienne (synthèse entre la macroéconomie keynésienne et la micro-économie néo-classique de Hicks, Hansen, Samuelson...) ; plusieurs travaux du développement se situent dans le cadre des modèles d'accumulation classique et des modèles post-keynésiens de croissance. De nombreux ouvrages abordent alors les spécificités structurelles des pays sous développés ; les principaux apports concernent le dualisme (Boeke, Lewis), la croissance déséquilibrée (Hirschmann, Nurske), les effets de remous et de propagation (Myrdal), la grande poussée et les seuils (Rosenstein, Rodan, Leibenstein, Rostow).

L'économie du développement est constituée à partir de certaines contributions fondatrices s'opposant à la synthèse classico-keynésienne : telles l'excédent structurel de l'offre de travail, la divergence entre les prix du marché et les coûts sociaux, le rôle des institutions dans les comportements, l'importance des séquences entraînant et des déséquilibres dans le processus de croissance, les effets d'asymétrie dans la spécialisation internationale...

Le courant institutionnel anglo-saxon se forge dans un univers académique où domine l'économie pure. *L'économie du développement française* prolonge ces travaux (mais dans un univers académique intégrant les institutions). Elle s'élabore, en opposition avec (ou en méconnaissance de) l'orthodoxie officielle, en considérant que les sociétés dualistes sont désarticulées et extraverties. L'économie est partie intégrante des systèmes socioculturels ; les institutions jouent un rôle essentiel ; les pouvoirs et les conflits sont au cœur de l'économie ; le développement économique est un processus historique déséquilibré. Dès lors, le formalisme universel doit céder la place à des analyses plus proches des conditions réelles des économies en développement, de leurs normes, de leurs valeurs et de leurs structures.

Les empires coloniaux constituent alors l'essentiel du champ de référence et les économistes participent au débat lié à la préparation de l'indépendance, à la mise en place d'instruments de politique économique au sein des administrations (comptabilité nationale, services statistiques) et aux possibilités de mise en valeur ou de développement économique des colonies. Les principales questions portent sur : le rôle de l'aide, la suppression des préférences impériales, l'assimilation des « indigènes », la stabilisation des matières premières, le plan FIDES, la Zone Franc ou la planification indicative.

Les courants libéraux et marxistes sont peu développés à cette époque. La pensée dominante est alors celle du *keynésianisme de la synthèse* qui attribue

à l'État un rôle interventionniste en vue de pallier les défaillances ou l'inexistence des marchés. Cette approche joue un rôle central au CEPE ; l'école de la planification à la française conduit à la mise en place dans les colonies des systèmes de comptabilité nationale, de modèles post-keynésiens et de tableaux d'échanges inter-industriels qui permettent la régulation étatique. La Caisse centrale de coopération économique favorise la constitution d'une économie mixte ou d'un capitalisme d'État.

Sur le plan international, la pensée dominante francophone est non libérale ; (Cf. les positions sur l'aide et le prix des matières premières de Mendes France, Philip, Uri) contre la position « Trade Not Aid ».

La tradition universitaire est humaniste et institutionnaliste. Analytiquement, elle est proche d'un keynésianisme renouvelé (Byé et Perroux de la généralisation de la « general theory »). Elle privilégie le rôle des structures et des dynamiques d'encadrement dans le processus de développement ; elle considère que les institutions ont un rôle régulateur face au caractère instable de l'économie de marché. L'ambition de conceptualisation de Perroux va au-delà de l'institutionnalisme. Il s'agit, dans une approche topologique, de « formaliser des sous-ensembles en relations asymétriques et irréversibles durant une période donnée ». Les principaux concepts utilisés sont ceux d'asymétries, de domination, d'irréversibilité, de régulation, ou de polarisation.

1.2. *Le temps des affrontements (1960/65-1975/80)*

À la suite de Bandoeng et du non-alignement (1955), les indépendances de l'Afrique, de certains pays asiatiques et des Caraïbes conduisent à une globalisation des problèmes et à l'émergence de la notion de Tiers Monde ou de périphérie. La pensée développementaliste se radicalise alors sous le nom de Tiers Mondisme autour des questions de l'impérialisme, de l'échange inégal, des exploitations des classes par les bourgeoisies ou les féodalités et des luttes sociales, avec une focalisation sur l'Amérique Latine (courant dépendantiste). Les guerres liées à la décolonisation et la révolution chinoise vont jouer un rôle important dans la pensée française (Cf. Sartre, Ed. Maspéro).

— *La pensée radicale : néo-marxisme et dépendantisme*

La pensée structuraliste française s'était forgée contre (ou à côté de) la pensée économique keynéso-classique. La pensée néo-marxiste ou radicale se constitue en réaction contre le courant réformiste « structuraliste » et contre les schémas évolutionnistes qu'elle assimile généralement à la pensée libérale. Elle critique prioritairement les bourgeoisies « compradores ». Elle dénonce également le discours dominant des bourgeoisies périphériques sur le volontarisme étatique, l'analyse privilégiant la politique, le culturel, les mentalités ou le cadre national et oubliant les classes sociales.

Cette pensée est influencée par le courant latino-américain ; celui-ci issu de

Prebisch, privilégie l'intégration au capitalisme comme facteur déterminant du sous-développement ; il rejette généralement le projet de modernisation pour celui de rupture avec l'intégration au marché international et de substitution des importations. Le sous-développement n'est plus défini comme un retard ou un écart du développement mais comme un produit du développement capitaliste. Il n'est plus interprété comme une histoire qui se répète (sous-développement retard) ou qui est comparée (sous-développement écart) mais comme une histoire qui s'impose avec violence. Sous-développement et développement ne sont que les deux faces d'une même réalité : l'accumulation du capital à l'échelle mondiale, l'impérialisme, l'économie mondiale capitaliste (Cf. Amin).

Trois principaux axes sont développés, dans le cadre des catégories marxistes : celui externe ou mondialiste qui privilégie l'accumulation mondiale et l'insertion de la périphérie dans l'économie mondiale ; celui interne ou anthropologique, qui privilégie une analyse en terme de spécificité des modes de production et de leur articulation et celui praxéologique en terme de sectionnement de l'appareil productif et de planification de l'accumulation.

— *La permanence des écoles de la première génération*

A côté de la pensée radicale qui domine la scène dans les débats Tiers Mondistes, la pensée française du développement reste largement segmentée autour des clivages anciens.

Le « *structuralisme à la française* » domine dans les manuels universitaires (Cf. Austruy, 1965 ; Freyssinet, 1966 ; Penouil, 1979 ; Gendarme, 1963 ; Lambert, 1964). Le développement est un enchaînement structurel dont le ressort est le pouvoir. L'économie sous-développée est caractérisée par la coexistence durable de deux secteurs antagonistes non intégrés ; un secteur traditionnel qui résulte de la désintégration du système pré-capitaliste et un secteur moderne excroissance des économies capitalistes dominantes. Les travaux de terrains, notamment ceux consacrés à l'Afrique, se situent dans la tradition Perrouxienne tout en intégrant l'anthropologie et les apports du dualisme.

Les *économistes ingénieurs* de l'ENSAE, du CEPE, de la SEMA ou de la SEDES développent une approche modélisée et approfondissent les catégories keynésoclassiques à partir des travaux de comptabilité nationale, de planification, d'allocation des ressources et de choix des projets (méthode des effets). Les modèles de planification utilisés sont alors dans la tradition Keynes-Léon Tief ; le système de quantités est invariant aux modifications de prix. Dans les modèles de programmation linéaire d'allocation des ressources, les prix duals ne sont pas nécessairement des prix d'équilibre.

1.3. *Le temps de l'ajustement (1975-80/1995)*

— *Les ruptures historiques*

Dans un contexte de crise, l'on note une remise en question des schémas globaux et des analyses en termes réels. L'épuisement des modèles de régulation étatique, la rupture des trends de croissance, la prise en compte des organisations à petite échelle et flexibles conduisent à de nouvelles questions économiques.

D'un côté, les visions linéaires d'un temps fléché cèdent la place à des analyses de cheminements multiples marqués par des réversibilités de trends et des involutions. Les déterminants structurels apparaissent secondaires face aux rôles des acteurs, aux structurations sociales anomiques, aux dérives par rapport à des normes (désordre) ou aux incertitudes.

De l'autre, dans un contexte de crise financière, la pensée anglo-saxonne et les Institutions de Bretton Woods exercent un leadership doctrinal. La montée des instabilités, l'autonomisation de la sphère financière ou la gestion de la dette conduisent à privilégier les équilibres macro-financiers et les ajustements du court terme aux dépens des projets de développement de longue période. On constate l'échec ou l'utopie du Nouvel Ordre Économique International.

L'économie du développement tend à éclater en plusieurs champs conduisant à un approfondissement analytique et réduisant sa spécificité par rapport à l'économie en général. Le développement devient d'avantage un marché rentable pour les experts.

Au niveau international, la France continue certes d'avoir une position moins libérale que celle des pays anglo-saxons ; au sein de l'Union Européenne, elle met l'accent sur les handicaps structurels, le rôle des aides-projets, les mécanismes financiers à caractère concessionnel, les nécessaires soutiens aux prix agricoles ou sur la nécessité de mécanismes stabilisateurs (Stabex, Sysmin). Elle préconise dans la politique bilatérale de coopération la méthode des effets, l'appui aux filières et continue de soutenir un capitalisme d'État. On constate toutefois, au sein de l'administration, une montée en puissance des économistes libéraux et des financiers du Trésor et une position en retrait vis-à-vis des institutions de Bretton Woods.

Les différenciations croissantes au sein du Tiers Monde ou de la périphérie, conduisent à un éclatement de l'objet lié à l'hétérogénéité des terrains, des institutions, des cultures et des pratiques des acteurs et à l'étude des *Tiers Nations singulières*. Les débats se focalisent sur la réussite des nouveaux pays industriels, sur le rôle joué par les stratégies d'ouverture et sur les transformations des hiérarchies internationales (de Banot, Hugon 1989).

Il y a, à la fin de la décennie 80, effondrement des systèmes socialistes et fin de la guerre froide dans le Tiers Monde, renouveau des nationalités et montée de l'intégrisme.

— *Le rapprochement vis-à-vis de la pensée anglo-saxonne et l'hégémonie de la pensée orthodoxe*

La pensée française est influencée par ces ruptures. Il y a rapprochement des universitaires et des économistes-ingénieurs. L'on observe un déclin de l'approche globale du développement (courants Marxiste, structuraliste et dépendantiste) et de l'anthropologie économique du développement. Les travaux historiques cèdent la place à des travaux analytiques plus formalisés, reposant sur une méthodologie précise et ou une délimitation de son champ de validité à partir de découpage de la réalité en éléments simples et se rapprochent en ce sens des études anglo-saxonnes. Le champ de la recherche francophone s'est progressivement élargi et est sorti du pré carré colonial. L'économie du développement s'est également largement déglobalisée et a été approfondie autour des principaux champs.

Le milieu de la décennie 70 est marqué par un recadrage des analyses et des procédures de gestion. Il demeure certes une pensée keynésienne originale autour du circuit mais l'effondrement de l'hégémonie keynésienne correspond à l'épuisement du Welfare state et de l'État Providence ; la disqualification du Marxisme est liée aux échecs des socialismes en acte. Il y a remise en cause des fondements théoriques de ces deux systèmes. L'incohérence entre la macroéconomie keynésienne (expliquant les déséquilibres par la rigidité des prix) et la micro-économie (supposant la flexibilité des prix permettant l'allocation des ressources) conduit à un rejet de la macroéconomie keynésienne et à une réécriture en terme de comportements individuels, de marchés particuliers et d'anticipation rationnelle.

L'économie du développement devient, pour de nombreux économistes, une simple application du corpus orthodoxe universel aux économies en développement (Économie et Prévision, 1991). Dès lors que le marché acquiert un statut d'universalité, que l'ordre spontané l'emporte sur l'ordre décrété et que la rationalité substantielle devient l'axiomatique, l'économie s'autonomise et l'économie du développement perd sa spécificité. Le marché est sensé jouer un rôle auto-régulateur et stabilisateur.

Le leadership doctrinal joué par les Institutions de Bretton Woods aboutit à la mise sur le devant de la scène, d'une pensée libérale privilégiant la rationalité substantielle et la coordination des comportements individuels par le marché. Celui-ci est présenté comme la norme et l'optimum indépendamment des Histoires et des structures propres. Les institutions, les règles et les normes sociales sont assimilées, à des distorsions entravant le marché, ou à des relations contractuelles entre volontés individuelles (théorie des prix incitatifs, réduction des coûts de transaction entre firmes...).

La tradition des écoles d'ingénieur avait mis en place au lendemain de la guerre des modèles post-keynésiens ou dualistes. Il y a développement d'approches *modélisées* et dominance des modèles d'équilibre général calculable

qui introduisent les prix relatifs et s'opposent aux modèles keynésiens de demande ou structuralistes d'enchaînements régressifs. Les modèles d'économie dépendante (ex. du syndrome hollandais), ceux du déséquilibre et de l'économie du rationnement et surtout les modèles de croissance endogène constituent également des apports essentiels. Ces derniers introduisent les externalités, les économies d'échelle et le rôle du capital humain et renouent ainsi avec les fondateurs de l'économie du développement dans une approche formalisée.

L'essentiel des travaux francophones sur le développement étaient traditionnellement élaborés en termes réels. La priorité accordée aux déséquilibres financiers, au poids de la dette, ou à la montée des inflations ont conduit à privilégier la sphère monétaire et financière et à débattre autour de la libération financière (Shaw, Mc Kinnon). Les principaux débats portent sur les effets d'éviction, sur la répression financière, sur l'endettement optimal, sur les taux de change d'équilibre, sur le cycle de vie de la dette, sur l'impact des flux financiers, sur la croissance, ou sur l'économie d'endettement. L'OFCE, le CEPPI, l'IFI ou la Direction de la Prévision jouent un rôle important dans la prise en compte de la sphère monétaire et financière dans les modèles de développement.

De nombreux économistes du développement développent un courant de recherche davantage en correspondance avec la tradition des travaux théorico-empiriques anglo-saxons et les recherches menées au sein des organisations internationales (Cf. l'école du CERDI, sous l'impulsion de P. et S. Guillaumont, DELTA, DIAL-ORSTOM, et la revue *Économie du Développement*).

— *Le maintien de travaux hétérodoxes*

À l'opposé de ces avancées théoriques, la critique de l'économie du développement (libérale, structuraliste et marxiste) résulte d'un courant privilégiant : les enjeux pluri-culturels, le jeu des représentations et de l'imaginaire, le rôle du local et du particulier, de l'informel et du non-institutionnel ; ce courant préconise la lutte contre la pauvreté et la satisfaction des besoins essentiels, la protection de l'environnement et des écosystèmes. On note, chez les ONG et les mouvements militants, un déplacement des synthèses théoriques ou doctrinales vers les pratiques concrètes du développement, le refus du mimétisme conceptuel et le retour aux acteurs contre les systèmes et du culturalisme contre l'économisme. Dans le mouvement féministe intégrer les femmes au développement permet d'élaborer un développement alternatif ; l'accent mis sur la relativité culturelle peut aboutir au refus du développement (Cf. Latouche 1986), « imaginaire occidental et imposition de son projet sociétal ». Le développement est le produit d'une culture spécifique ; il est d'abord un regard partiel sur le monde et une représentation avant d'être un objet réel.

Le développement est global, endogène et auto-déterminé ; il suppose une

coopération internationale, la prise en compte de l'environnement, un nouvel ordre social juste et équitable et un processus de choix démocratique. Le développement *endogène* permet de retrouver les vitalités contre culturelles et les créativités autonomes.

Les activités dites *informelles*, l'économie souterraine, les économies non-officielles ou parallèles sont interprétées, selon les paradigmes, comme une revanche des acteurs contre l'État (courant libéral et autogestionnaire) comme des inventions sociales dans un univers précaire ou comme l'illustration d'un marché walrasien.

La question de l'environnement et du *développement durable* est au coeur d'une réflexion, continuant les travaux du Club de Rome, de Dumont ou de Jouvencel. Elle est mise en oeuvre au sein des ONG (Cf. Enda, Gret). L'éco-développement vise à réaliser une harmonisation entre les objectifs économiques, sociaux et écologiques ; il privilégie la sécurité alimentaire et énergétique. Le nouveau style de développement, qui s'oppose au mal-développement, suppose un modèle endogène, une autonomie de décision, la satisfaction des besoins et la prudence écologique.

— *Vers un renouveau de l'école « structuraliste » francophone ?*

Au delà les travaux de la longue période et du débat entre l'holisme de l'école régulationniste et la nouvelle école des conventions qui se situe dans le cadre de l'individualisme méthodologique, il y a renouveau de l'école « structuraliste » par intégration des modèles d'action et des variables financières et volonté de théoriser les institutions.

Les courants théoriques connaissent une certaine convergence par intégration des paramètres structuralistes, des conventions et du non marchand pour le courant néo-classique et par la prise en compte des variables monétaires et financières et des comportements micro des acteurs pour le courant structuraliste.

A l'encontre des analyses réduisant l'État à des agents préleveurs de rentes ou à des créateurs de distorsions, de nombreux auteurs abordent l'État « pro » (promoteur, prospecteur, protecteur, producteur) comme un agent central du développement. D'autres étudient les liens conflictuels entre les contraintes de l'environnement international et le rôle des politiques économiques nationales (importance des représentations, jeu de dissimulation et instabilités des mesures créant des effets pervers).

Les travaux des historiens et des épistémologues des sciences sociales montrent que les mouvements économiques s'éloignent des mécaniques horlogères, des schémas évolutionnistes et des déterminismes. L'histoire est bourgeonnement. Dans les multiples cheminements possibles, l'un devient histoire. La dynamique est nécessairement stochastique. Les périphéries dominées ont été façonnées par leur histoire ; il y a diversité et spécificité des configurations

sociales et des trajectoires ; le progrès technique s'inscrit dans la matrice sociale.

Le mouvement est un processus de déstructuration créatrice (Schumpeter), de déstructuration/restructuration, de dialectique de l'ordre et du désordre. Les structures dissipatives ou le désordre sont créatrices de nouvelles organisations au sein des systèmes complexes. Dès lors, les processus historiques ne sont pas linéaires. Les sociétés sont des systèmes ouverts, éléments en interrelation où interviennent : des incertitudes ou des indéterminations (temps non probabiliste), des poly-causalités et des acteurs innovants (Cf. les Théories du chaos).

— *Le retour à l'institutionnalisme*

Dans la lignée de Perroux et des institutionnalistes deux écoles *régulationnistes* abordent des sociétés sous-développées, l'école de Grenoble (De Bernis) et l'école de Paris (CEPREMAP). La *régulation* vise à une plus grande interaction entre l'histoire et théorie, cadres sociaux, institutions et régularités économiques (Boyer, 1986). Elle met en relations les régimes d'accumulation (mode de réallocation systématique du surplus garantissant sur une période prolongée une certaine adéquation entre les transformations des conditions de la production et les transformations de la consommation) et les formes ou configurations institutionnelles (monnaie, formes de concurrence, rapport salarial, État, mode d'insertion à l'économie internationale).

De nombreux travaux sur les *organisations* ou sur l'économie des conventions rejoignent les préoccupations des micro-économistes du développement et sont transposés aux pays en développement. L'équilibre général suppose une information parfaite ou du moins symétrique, or dans les marchés décentralisés, l'information est réduite et les coûts de transaction sont élevés. Dans le cas d'informations asymétriques, des substituts au marché apparaissent sous forme de relations hiérarchiques ou de contrats, ceux-ci limitent les coûts de transaction. Les fondements micro-économiques de la macro, la théorie des incitations, les analyses des informations asymétriques, des marchés segmentés en déséquilibre ou des rationnements aboutissent ainsi à des questions proches de celles posées par les économistes du développement.

La pensée contemporaine a progressivement intégré les variables monétaires et financières ; elle a pris en compte des comportements micro-économiques et est devenue plus formalisée ; elle a pour ambition de lier les régimes historiques d'accumulation et les modèles d'action des acteurs. La pensée économique française du développement demeure toutefois éclatée. Les travaux des économistes-ingénieurs et les analyses théorico-empiriques, situés dans la tradition anglo-saxonne ont acquis une place centrale et souvent une certaine reconnaissance internationale. Par contre les travaux davantage situés dans la tradition francophone sont devenus plus marginaux ; non accessibles aux discours dominants, ils ont un statut de confidentialité internationale,

même s'ils demeurent accessibles aux autres disciplines francophones des sciences sociales.

II. La participation aux débats actuels en économie du développement

2.1. Qu'est ce qui demeure de la spécificité de l'économie du développement ?

L'économie du développement, en tant que corpus scientifique constitué sur un objet ayant une autonomie conceptuelle et méthodologique relative, se définit sur trois plans : par sa *discipline*, l'*économie* ; par son *objet*, le *développement économique* : processus cumulatif caractérisé par l'affectation du surplus à des fins d'accumulation productive conduisant à un accroissement et à une diffusion des progrès de productivité dans un espace donné ; par son *champ* d'application, le *Tiers Monde ou les Tiers Nations* permettant de révéler des dynamiques spatiales spécifiques.

On peut assimiler le développement économique à un processus de complexification caractérisé par des effets de synergie, par des boucles de rétroaction avec amplification conduisant à l'émergence de nouvelles organisations dans un espace élargi et se traduisant par une croissance de la productivité accompagnée d'une répartition plus équitable. La question explicative est celle des enchaînements, des séquences entraînant, de l'innovation, de la destruction créatrice et de la transformation de rentes assises sur des prélèvements en profits créés sur des productions de richesse. Ces processus repérables ex post (par exemple dans l'émergence des dragons asiatiques) sont difficiles à discerner ex ante. Le développement économique se fait par essais-erreurs, croissance déséquilibrée en zigzag, caractérisées par des alternances de politique et des changements de cap. Il résulte de stratégies et de conflits de la part d'acteurs devant faire des paris sur un futur non probabilisable.

La combinaison de ces trois plans permet de spécifier l'économie du développement. Celle-ci fait toutefois l'objet de débats épistémologiques.

— Le développement économique est à la fois un *objet d'analyse* et une *pratique* (les politiques ou les actions dites de développement). Il y a ainsi débat sur le niveau d'engagement du chercheur et sur le poids de la recherche fondamentale théorique, des modèles de politiques économiques et de la recherche appliquée de terrain. L'économiste engagé dans des actions de développement a une exigence pratique d'une approche rendant compte de la spécificité et de la complexité des situations concrètes. L'économiste théoricien a, à l'inverse, une exigence de conceptualisation, de questionnement dans un cadre analytique cohérent permettant d'élaborer des tests.

— Le développement économique est un processus séquentiel et un *objet complexe* caractérisé par les interactions entre différentes variables. L'interprétation de cette *totalité* et la compréhension de ses trajectoires supposent un dépassement de la discipline économique. Au contraire la méthode scientifi-

que analytique, fondée sur un *découpage* d'objets complexes en éléments simples et la réfutabilité des démonstrations, suppose une méthodologie précise et une délimitation de son champ de validité à partir du découpage de la réalité en modèles ou secteurs.

Après presque un demi-siècle d'élaboration de l'économie du développement, le débat demeure sur l'universalisme ou non des catégories économiques. Y a-t-il nécessité et possibilité de procéder à une approche pluridisciplinaire pour comprendre une totalité ou au contraire l'exigence d'un découpage d'objet en éléments simples supposant une méthodologie précise et une délimitation du champ de validité des théories est-elle la condition d'un discours scientifique ? Comment utiliser les catégories générales pour dire le particulier ?

L'économie n'a pas la prétention d'épuiser la totalité sociale sauf dans un impérialisme beckerien ou marxien. Elle est un questionnement particulier ou une méthode donnant un éclairage partiel de cette totalité. Elle a ainsi une pertinence dans toutes les sociétés. D'une part, aujourd'hui, tous les agents sont, à des degrés divers, concernés par l'économie marchande et par la mondialisation (les sociétés exotiques préservées font partie du rêve occidental). D'autre part, toutes les sociétés ont à gérer et à allouer des ressources rares ; les agents ont des rationalités (substantielles ou limitées) liées à leur appartenance. Dans une vision plus large que le seul référent marchand, on observe une pluralité des modes de coordination et des principes intégrateurs (redistribution/prestations, réciprocité...).

Inversement, le poids de l'ethnicité, du culturel, du religieux, des rapports sociaux domestiques est essentiel pour comprendre les sociétés industrialisées, développées ou capitalistes. Les soit disant spécificités ou blocages culturels au développement n'apparaissent que dans des conditions déterminées. Ainsi le confucianisme ou le shintoïsme obstacles « traditionnels » au développement asiatique sont aujourd'hui présentés comme un de ses facteurs principaux de son démarrage. L'émergence de l'innovation au sein de représentations symboliques différentes est un problème universel qui a trouvé des réponses dans des cultures différentes.

Enfin, la très grande différenciation de ce que l'on appelait il y a peu le Tiers Monde, la périphérie ou le Sud réduit fortement l'altérité voire l'exotisme d'un monde sous-développé radicalement différent. Symétriquement, la montée de l'exclusion, de la pauvreté, de la marginalité ou de l'informel au « Nord » rapproche des questionnements de l'économie du développement.

L'*universalisme* qu'impose une pensée scientifique n'est pas l'uniformité par réductionnisme faisant entrer la qualité économique et sociale dans un même moule ou modèle. La théorie du développement est un révélateur des fondements anthropologiques de la théorie économique. L'économiste du développement, en tant qu'analyste, doit essayer de tenir les deux bouts de la chaîne :

— Il importe d'intégrer les *avancées théoriques* propres à la discipline, les progrès de la formalisation, d'élaborer des propositions vérifiables ou réfutables (tests d'efficience) et donc d'utiliser la boîte à outils des économistes. L'économiste, qui se veut analyste et non pas chroniqueur, doit utiliser des concepts généralisables au delà de la diversité du concret. Le sous-développement est un problème trop complexe pour permettre l'« économie » des outils d'analyse économique. La théorie de l'information asymétrique, l'économie des organisations, les arbitrages entre le marchand et le non marchand, la théorie des anticipations, du risque et de l'incertitude, l'économie du rationnement et du déséquilibre, les modèles d'équilibre général calculable ou les modèles de croissance endogène (pour ne parler que de certains apports récents) sont autant d'instruments essentiels pour les économistes du développement. L'économiste doit accepter d'avoir une approche partielle, correspondant à un découpage entre les différents champs de la discipline économique (économie du travail, monétaire, internationale, de l'entreprise, des finances...).

La plupart des économistes français reconnaissent aujourd'hui la nécessité d'épuiser la pertinence des outils analytiques du corpus scientifique et de la théorie conventionnelle, standard élargie mais également hétérodoxe. Encore faut-il utiliser la boîte à outils adéquate aux questions posées.

La *théorie standard* ou *standard élargie* conçue dans le cadre de l'équilibre et de l'échange généralisé permet, en relaxant certaines hypothèses, d'élaborer un ensemble de théorèmes, de procéder à des propositions pouvant être vérifiées ou réfutées (tests d'efficience) et d'aboutir à des modèles de décision ou d'optimisation conduisant à plus d'efficience. Les pays en développement ne sont, à ce niveau, que des cas particuliers du corpus général. Les *outils micro-économiques*, notamment ceux de la nouvelle économie classique, permettent d'approfondir les comportements des agents en univers risqué ou incertain ; ils permettent de prendre en compte les recherches de rentes de la part des bureaucrates (économie politique de la protection ou de la bureaucratie). Les logiques d'informalisation ou les comportements sur les marchés parallèles, l'économie de la corruption, les stratégies stabilisatrices ou déstabilisatrices des spéculateurs... constituent autant de champs spécialisés et de théories explicatives utiles pour les économistes du développement.

Il importe également de ne pas réduire l'appareillage analytique à la théorie standard. Le *cadre keynésien*, ou *néo-ricardien* est généralement mieux à même d'aborder les questions d'accumulation, de répartition, de chômage, de dualisme ou d'économie de crédit que la théorie standard se réclamant du paradigme de l'équilibre. Le *cadre macroéconomique post keynésien* (modèles d'absorption, IS/LM en économie ouverte) ou les modèles d'équilibre général calculable permettent de définir les principaux effets des mesures de politique économique dans un cadre de cohérence. Les hypothèses simples des modèles classiques ou des modèles robustes keynésiens sont souvent plus

pertinentes que les sophistications récentes. La question posée par les classiques est celle du système de prix permettant la répartition du surplus entre les classes ou les groupes sociaux et permettant la reproduction de l'économie. Elle est plus proche des préoccupations des économistes du développement que celle du fonctionnement des marchés efficients ou de l'allocation optimale des ressources.

— Mais l'économie du développement repose également sur la connaissance du *terrain*, l'analyse des comportements des agents en liaison avec leurs *structures sociales* et leur *représentation*. *Le passé colonial, les relations asymétriques internationales conduisent à des insertions spécifiques dans la division internationale du travail de la part de nombreux pays demeurant des Sud*. Il importe, dès lors, d'ouvrir la *boîte noire* des *organisations et des institutions* et donc de questionner les catégories économiques au regard des spécificités des sociétés. L'économiste affronte la question de la pertinence des catégories standards dans des sociétés où les *marchés sont rudimentaires*. La rationalité économique et les comportements et stratégies des agents représentatifs ou des acteurs ne peuvent être posés indépendamment du contexte dans lequel ils agissent. L'économiste doit chercher à expliquer pourquoi en Asie du Sud-Est a émergé l'*innovation technique* et le *risque entrepreneurial* alors que dans la plupart des pays d'Afrique Sub-Saharienne dominant des *logiques rentières et redistributives*. Hayek apporte un début de réponse au débat entre l'individualisme méthodologique et l'holisme : « Il y a supposition non pas que la plupart des participants au marché ou même tous sont rationnels, mais au contraire (sur l'idée) que ce sera généralement à travers la concurrence qu'un petit nombre d'individus relativement plus rationnels mettront les autres dans la nécessité de devenir leurs émules ». On peut supposer que les sociétés africaines ont survécu sur la base de traditions faites de normes, de contraintes attributives et distributives et de sanctions qui s'imposent à l'individu. Dès lors les effets pervers, les sophismes de comportement d'« exit option » plus que de voice ou des comportements sécuritaires plus qu'innovateurs renvoient à des *référénts « holistes » plus prononcés* que dans les sociétés dominées par la concurrence et les logiques d'accumulation productive.

L'économie du développement aborde ainsi des questions qui s'intègrent mal dans le cadre de la théorie standard même élargie même si celle-ci a une grande capacité d'assimilation des critiques. Notons à titre d'exemple les questions des rythmes démographiques (croissance, mobilité...), l'accès aux biens et aux facteurs de production pour les exclus du marché, la coexistence de secteurs aux logiques différentes, le rôle des rentes dans l'économie et la place dominée dans la hiérarchie internationale ou le rôle de l'environnement institutionnel pour créer des séquences entraînant. *Les contributions fondatrices de l'économie du développement* demeurent ainsi valables.

L'économie du développement suppose des outils spécifiques notamment

Tableau 1
Les écoles de pensée développementalistes

Écoles	Interventionnistes Post keynésiens	Libéraux Néo classiques	Réformistes « structuralistes » Institutionnalistes	Radicaux Néo marxistes	Néo-ricardiens	Systemistes
Cadre analytique	Équilibres de sous-emplois Circuit macro Modèle d'absorption Croissance instable	Équilibre Marché Modèles monétaristes, d'équilibre général	Déséquilibres Régulation Polarisation Chômage structurel	Contradictions Accumulation mondiale Impérialisme	Accumulation Reproduction Dynamique de long terme	Systèmes complexes Temps irréversible
Acteurs	Tensions entre les comportements des agents, exemple des épargnants et des investisseurs État	Comportements micro-économiques Rationalité substantielle des individus	Stratégie des macro-unités Rationalité procédurale des groupes	Rapports sociaux capitalistes et non capitalistes Lutte des classes Monopoles capitalistes	Classes sociales en conflits de répartition	Organisations dans univers incertain Objets régulateurs
Relations économiques	Flux Rigidité des prix et des comportements Univers risqué Intégration du réel et du monétaire	Prix du marché Flexibilité Stabilité de l'équilibre Dichotomie du réel et du monétaire	Dualisme Désarticulation Structures Goulets d'étranglement Pluralité des modes de coordination	Articulation des modes de production Sectionnement appareil productif Crises de l'accumulation et de la réalisation	Prix de production et répartition Rigidité	Non linéarité des relations Effets structurants de l'Histoire Dynamique instable Chaos
Relations extérieures	Conflits d'intérêt entre Nations Rôle du multiplicateur du commerce et de l'aide extérieurs	Avantages réciproques de l'échange international et des mouvements de facteurs	Hiérarchie Conflits/coopération Domination extérieure Interdépendance asymétrique	Exploitation Intégration capitaliste Dépendance	Échange inégal Interdépendance inégale	Sous systèmes au sein du système global Relations de hiérarchie et d'intégration
Jeu des intérêts	Compatibilité des intérêts des groupes	Compatibilité des intérêts individuels	Rapports de conflits/concours des groupes	Lutte des classes	Conflits de répartition	Coalition Effets pervers
Concepts essentiels	Fonction macro-éco Multiplicateur Sous-emploi Demande effective Investissement	Prix, relations offre/demande Fonction de production Marchés efficients	Structures Filières Effets entraînement Pôle de développement	Rapports de production Transfert de valeur Mode de production	Prix de production Surplus Système de production Demande effective	Effets de synergie Boucles de rétroactions Ordre et désordre
Universalisme économique	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI

ceux qui ont été forgés par les pionniers français du développement ; citons la désarticulation, l'asymétrie, les effets d'entraînement, la régulation ou la polarisation. Le comparatisme est alors nécessaire pour relativiser les catégories et les restituer dans leur contexte socio-historique. Ainsi les catégories ménages, entreprises ou État doivent-elles être questionnées au regard de l'anthropologie économique dans les sociétés lignagères où l'on note un chevauchement entre les activités domestiques, marchandes et publiques. La célèbre phrase de Hicks selon laquelle le développement ne serait pas passible de la théorie économique n'aurait une validité que si l'on ajoutait de la théorie standard.

Champ Méthode	Théorie hypothético-déductive (universalisme)	Terrain Induction (particularisme)	Action (normatif)
Systémique (holisme)	Approche globale du développement (Systémisme, Néo-Marxisme, Dépendantisme)	Anthropologie économique du développement Historicisme Institutionnalisme	Développement intégral et intégré. Nouvel ordre économique Réformes des structures
	Structuralisme		
Analytique (individualisme méthodologique)	Modélisation du développement (Néo-classique, Anthropologie formaliste, école standard élargie)	Théorico-empirique Ex : Travaux économiques, sectoriels. Tests empiriques et d'efficience	Choix de projets Micro-réalisations Systèmes incitatifs. Prix et marché

2.2. *Que reste-t-il de la spécificité de la contribution française ?*

La périodisation de la pensée francophone nous a permis de différencier trois temps : celui de la construction, correspondant à un projet développementaliste ; celui de la radicalisation, lié à un projet Tiers Mondiste et enfin celui de la gestion où domine le libéralisme. La question se pose à savoir ce qui demeure aujourd'hui de la spécificité de cette pensée et de voir sur quelle base elle se reconstruit en période de « crise du développement ».

L'approfondissement analytique a réduit, nous l'avons vu, à la fois la spécificité de l'économie du développement et celle de la pensée française. L'économiste du développement est moins généraliste ; il intègre aujourd'hui la spécialisation disciplinaire et les progrès analytiques. La diversité, présentée précédemment, témoigne de l'éclatement de la discipline. Au fur et à mesure que les divergences grandissent entre les Tiers Nations, les écarts entre l'économie du développement et le corpus économique général sont apparues souvent plus de degré que de nature.

Les principales questions que l'économie du développement posait, ont été transposées par des effets de boomerang dans les sociétés industrielles (dualisme, non-marchand, segmentation des marchés, informalité, non-cohérence des systèmes productifs en économie ouverte, exclusion...) et à l'Est (transition). L'économie du développement, notamment française, a « découvert » de nombreuses questions que se posent aujourd'hui les sociétés industrielles. Le marché n'est pas le mode exclusif, ni même parfois dominant, de coordination des actions économiques. Les modèles d'action reposent sur des rationalités différentes. Les logiques, accumulatives des organisations industrielles, ou sécuritaires des unités domestiques se font en déconnexion plus ou moins prononcée avec les relations marchandes.

Au niveau du champ d'investigation, l'ancrage tropicaliste et colonial est moins marqué, dans le domaine des sciences sociales en général, et économique en particulier. La recherche française se « Tiers mondialise » ou se mondialise ; de nombreux chercheurs intériorisent les nouveaux « marchés porteurs » notamment asiatiques ou sont incités à délocaliser leurs centres d'intérêt (Cf. les recherches de l'ORSTOM, de l'Université ou du CNRS). Il en résulte un développement de la méthode comparative mais également un éloignement du terrain en profondeur et en longue durée.

Sur le plan méthodologique, les progrès de traitement de l'information, un souci de plus grande formalisation et une conception plus instrumentale de l'économie conduisent également à une certaine normalisation et standardisation de la recherche. Enfin, une meilleure connaissance des travaux scientifiques internationaux (notamment du fait de la maîtrise de l'anglais ou de la traduction d'ouvrage), accompagnée d'une plus grande spécialisation par grands champs disciplinaires, conduit à une internationalisation de la pensée (ou à une plus grande dominante anglo-saxonne) gommant certaines originalités de l'école française.

Il demeure toutefois une spécificité non négligeable tant sur le plan formel qu'analytique et politique de la pensée française.

La construction logique et cartésienne des principaux ouvrages et manuels francophones contraste avec la présentation moins ordonnée des ouvrages anglo-saxons. La tradition plus polémique abordant les débats de fond, mais également parfois de censure intellectuelle des auteurs français, contraste avec l'humour distancié des études anglo-saxonnes. Les premiers énoncent avec force des certitudes, tout en posant des questions de fond sur le pourquoi du sous développement. Les seconds présentent, avec un scepticisme de bon ton cachant un sentiment intime de supériorité, des résultats limités sur le comment du fonctionnement de l'économie.

Ces différences de forme et de ton, traduisant des divergences culturelles, renvoient à des questions de fond, sur l'universalisme ou non des catégories économiques, sur la prise en compte de l'histoire ou des dynamiques spatiales.

Pour la pensée orthodoxe dominante, l'économie du développement traduit davantage des différences de degré que de nature avec la théorie conventionnelle ; sa spécificité apparaît quant à son champ d'investigation. L'économie du développement n'est rien d'autre que l'application à un champ géographique particulier des centres d'analyse économique existant. Dans la tradition institutionnaliste, l'économie du développement renvoie au contraire à des différences de nature. L'altérité du sous-développement est substantielle. Cette pensée, malgré une nette convergence vers la théorie standard, continue de privilégier les questions qui définissent l'économie du développement en tant que corpus spécifique. Elle prend en compte la spécificité des unités élémentaires et de leur architecture ; elle se situe dans la perspective de la longue durée et aborde l'épaisseur historique des sociétés. Elle prend en compte les asymétries spatiales et les dynamiques.

Enfin, au delà de la montée du libéralisme et les divergences idéologiques à chaque courant, il y a spécificité des propositions politiques dans la tradition française :

- marché et État vont de paire. Le marché ne peut fonctionner sans environnement institutionnel favorable. Le succès des entreprises dans les pays en développement tient à leur capacité de jouer sur des liens avec l'État et avec des réseaux communautaires et donc de chevaucher la distinction entre l'État et le privé ;

- un protectionnisme minimum est nécessaire compte tenu des asymétries internationales, des vulnérabilités internes, des effets d'apprentissage ou des « faux prix » de certains produits (ex céréales) ou des monopoles naturels liés aux faibles économies d'échelle ;

- les investissements en ressources humaines et la couverture des « coûts de l'homme » sont des conditions indissociables du développement ;

- la planification indicative est un réducteur d'incertitude ; elle « évite la myopie du marché et la dictature de l'instant » (Massé) (cf. les réussites des économies d'Asie de l'Est) ;

- le processus de développement se situe dans la longue période. Dès lors, les explications structurelles au niveau des enchaînements et des séquences entraînant sont plus significatives que les analyses conjoncturelles se situant au niveau des mécanismes de fonctionnement des sociétés ;

- l'économie est politique. Le développement ne peut-être mis en oeuvre indépendamment des changements dans les rapports de force internationaux et dans les conflits internes aux économies dominées ;

- il faut des organisations et des institutions dès lors que le futur incertain doit être transformé en projet et que le temps historique n'est pas réduit au temps homogène et probabilisable des modèles standard.

La tradition française rappelle enfin qu'une interrogation scientifique sur le développement économique est liée à une interrogation éthique et philosophi-

que. Celle-ci porte sur les sens que les agents donnent à ce processus, qu'ils maîtrisent ou qu'ils subissent et où ils sont participants ou exclus.

Il y a toutefois, dans la nouvelle économie du développement, accord pour intégrer les avancées théoriques de la discipline, élaborer des maquettes permettant de dégager dans le réel complexe, des relations simples et significatives, bénéficier des apports de la formalisation et de l'économétrie et recourir à la richesse de l'axiomatique des théories orthodoxes. La démarche scientifique suppose d'élaborer des hypothèses vérifiées et de mettre en oeuvre des tests d'efficience. Les conflits entre l'universalisme de l'analyse économique orthodoxe et le particularisme de l'économie institutionnelle sont aujourd'hui davantage des clivages entre générations d'économistes français que liés à une spécificité de la pensée française.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGBAGLI, Cl., *Économie du développement*, LITEC, Paris, 1991.
- ASSIDON, E., *Les théories économiques du développement*, Paris, La Découverte, 1992.
- BATES, R.H., MUDIMBE, V.Y., O'BAR, J., *Africa and the Disciplines*, The University of Chicago Press, 1993.
- BERTHELEMY J.-Cl., GAGEY F., de LAVERGNE J.G., *Économie du développement, Économie et Prévision*, n° 97, 1991.
- BLAUG, M., *Economics in Retrospect*, (traduction française), Paris, *Économica*, 1982.
- BOILLOT, J.J., in *Histoire des pensées économiques : Les contemporains*, Paris, Sirey, pp. 401, 409, 1990.
- BRASSEUL, J., *Introduction à l'économie du développement*, Paris, A. COLIN, 1988.
- CAIRE, G., « Idéologies du développement et développement de l'idéologie », *Revue Tiers Monde*, n° 57, janvier et mars 1974, p. 5-20.
- CHENERY ; H., SRINIVASAN T.N. (Ed.), *Handbook of Development Economics*, Amsterdam, North Holland, 1988.
- CHOQUET, C., DOLLFUS, O., LEROY, E., VERNIÈRES, M., *État des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala, 1993.
- COUTY, Ph., « La pratique multidisciplinaire à l'ORSTOM », Paris, Rapport ORSTOM, Manuscrit, 1988.
- DE BANOT, J., HUGON Ph. (ed.), « Les Tiers Nations en mal d'industrie », Paris, *Economica*, 1989.
- DE BERNIS, DESTANNE, G., « Le sous-développement, analyse ou représentation », *Revue du Tiers Monde*, n° 57, janvier-mars 1974, pp. 103-134.
- FREYSSINET, J., *Le concept du sous-développement*, Paris, Mouton, 1966.
- GENDARME, R., *La pauvreté des Nations*, Paris, Cujas, 1963.

- GOUSSAULT, Y., GUICHAOUA, A., *Économie et développement*, Paris, Le Seuil, Coll. Cursus, 1993.
- GRANGER, G., *Essais sur la philosophie du style*, Paris, Ed. O. JACOB, 1988.
- GRELLET, G., *Structures et stratégies du développement*, Paris, PUF, (Coll. Thémis), 1985.
- GUILLAUMONT, P., *Économie du développement*, 3 tomes, Paris, PUF, (Coll. Thémis), 1985.
- HUGON, Ph., *L'économie de l'Afrique*, Paris, La Découverte, 1993.
- HUGON, Ph., La pensée française en économie du développement. Évolution et spécifié, *Revue d'Économie Politique*, 101 (2), mars-avril 1991.
- HUGON, Ph., *Économie du développement*, Paris, Dalloz, 1989.
- JACQUEMOT, P., ASSIDON, E., ETHLI, K., RAFFINOT, M., *Économie et sociologie du Tiers Monde, un guide bibliographique*, Paris, L'Harmattan, 1981.
- JACQUEMOT, P., RAFFINOT, *Accumulation et développement*, Paris, L'Harmattan, 1980.
- LAMBERT, D. C1., *Les économies du Tiers Monde*, A. COLIN, 411 p., Coll. U, 1974.
- MEIER, G. M., SEERS, D., *Les pionniers du Développement*, Paris, Économica, 1987.
- OMAN, Ch. -P., WIGNARAJA, G., *L'évolution de la pensée économique sur le développement depuis 1945*, Paris OCDE, 1991.
- PÉNOUIL, M., *Socio-économie du développement*, Paris, DALLOZ, 683 p., 1979.
- PLATEAU, J.P., *Les économistes classiques et le sous-développement*, Paris, PUF, 2 tomes, 1978.
- SIMEON, M., *L'économiste et le sauvage*, Paris, HALLIER, 1979.
- STERN, N., The Economics of Development : a Survey, *The Economic Journal*, n° 99, septembre, p. 597-685, 1989.
- VÉRNIERES, M., *L'économie des Tiers Mondes*, Paris, Économica, 1991.